

Ouganda
2011





Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Ouganda

Vue d'ensemble

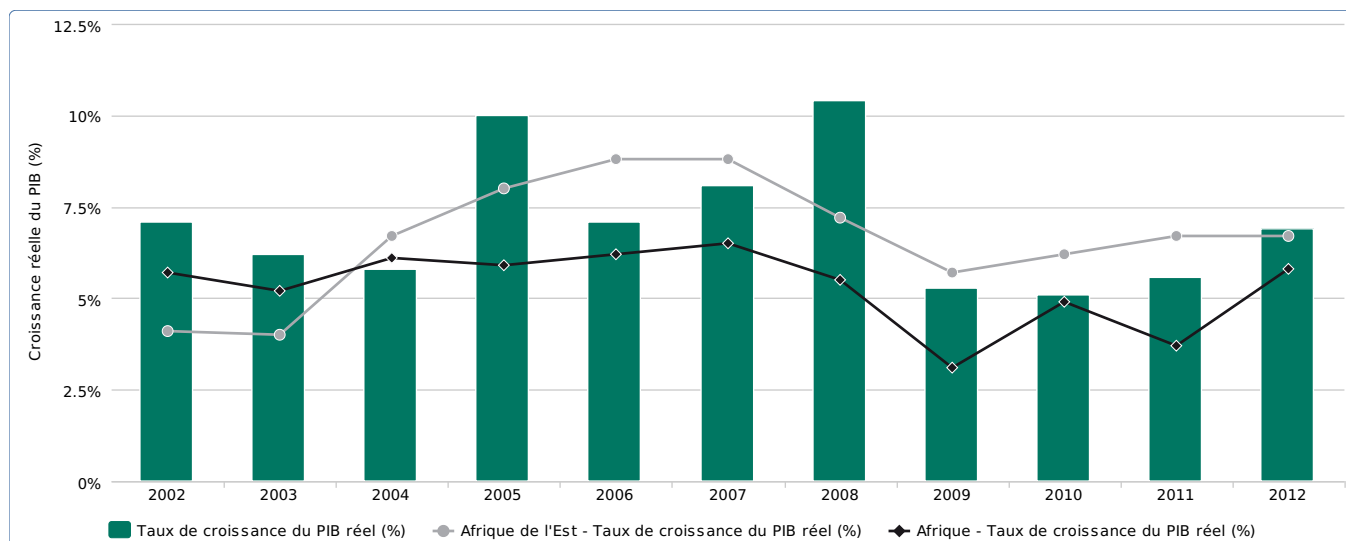
L'économie ougandaise a enregistré une croissance plus faible en 2010, à 5.1 %, du fait du recul de la demande globale, concentrée sur la consommation privée, et d'une demande extérieure faible pour les exportations traditionnelles, particulièrement le café. Malgré ces diminutions, la demande régionale d'exportations ougandaises est restée forte. Les recettes à l'export ont légèrement reculé, de 2.9 milliards de dollars (USD) au cours de l'exercice 2008/09, à 2.8 milliards en 2009/10. Le niveau des envois de fonds des expatriés, bien qu'inférieur à 2008/09 (883 millions USD) était de 820 millions en 2009/10, ce qui est supérieur aux sources de devises traditionnelles que sont le café et le tourisme. Les revenus de ces deux derniers ont atteint 262 millions USD et 400 millions USD respectivement en 2009/10. La poursuite des investissements publics dans les infrastructures et la reprise mondiale devraient stimuler la croissance à court et moyen terme. Les perspectives à court terme pour le pétrole et le gaz demeurent incertaines du fait des litiges entre le gouvernement et les sociétés d'exploration pétrolière. Le taux de croissance réel du Produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 5.6 % en 2011 et 6.9 % en 2012, grâce à la croissance de la demande régionale et aux meilleures perspectives mondiales.

En 2010, la croissance a été essentiellement tirée par les télécommunications, les services financiers, le bâtiment et travaux publics (BTP). Les services, d'une part, l'agriculture, l'exploitation forestière, la pêche et la chasse, d'autre part, qui comptent respectivement pour 54.4 % et 24.8 % dans le PIB, ont affiché une croissance inférieure. La progression des télécommunications a été soutenue par la diffusion de la téléphonie mobile, alors que celle du secteur financier a été dynamisée par l'octroi d'une licence à une nouvelle banque commerciale et l'expansion des institutions financières existantes, tant en termes de taille que de réseau. Le rebond de la production alimentaire et des pêcheries a été contrebalancé par la baisse de la croissance des cultures de rapport que sont le café et le coton, ce qui a conduit à la stagnation du secteur agricole. Dans la période récente, le recul de la part de l'agriculture dans le PIB a pour causes une faible productivité, une valeur ajoutée limitée et un défaut de commercialisation. Côté demande, la croissance est essentiellement due à la consommation privée et à l'augmentation des investissements, mais avec des niveaux plus faibles qu'en 2009. Les projections pour la consommation privée et les investissements font état d'une croissance à nouveau en baisse en 2011 mais d'une reprise en 2012.

L'inflation a fortement chuté, de 13.4 % en 2009 à 7.3 % en 2010, conséquence de la baisse des prix des denrées alimentaires résultant de conditions météorologiques favorables, qui ont elles-mêmes entraîné une augmentation de la production alimentaire. D'après les prévisions, cette tendance se poursuivra en 2011 et 2012. La politique monétaire restera orientée à moyen terme vers un recul de l'inflation avec pour objectif de la ramener à un taux de 5 %. Quant à la politique budgétaire, elle demeurera expansionniste en conformité avec la politique gouvernementale d'investissements publics dans les infrastructures, dont les routes et l'énergie. Les recettes fiscales devraient se rétablir avec l'amélioration des perspectives économiques et les excédents tirés des gains de productivité de l'administration fiscale, même si ceux-ci ne suffisent pas à couvrir la baisse des dons. Le déficit budgétaire global (dons inclus) exprimé en pourcentage du PIB devrait donc se creuser en 2011. La position extérieure a été affaiblie par la chute des recettes d'exportations des cultures traditionnelles, notamment du café. Les réserves de change, qui couvrent actuellement un peu moins de cinq mois d'importations, devraient rester saines, en partie grâce à l'achat hebdomadaire de devises par la Banque centrale.

Le secteur social a aussi connu une nette amélioration, avec une réduction du taux de pauvreté, qui est passé de 31 % en 2005/06 à 23 % en 2009/10, malgré l'aggravation des inégalités de revenus. L'éducation progresse, grâce à des programmes d'enseignement primaire et secondaire pour tous. On constate, en revanche, une stagnation, voire une régression de certains indicateurs liés à la santé. Les contraintes principales pesant sur la croissance sont la médiocrité des infrastructures, l'insuffisance des services financiers offerts au secteur privé et la faiblesse de la gestion du secteur public et de l'administration. Le plan national de développement (*National Development Plan* - NDP) lancé récemment devrait fixer un ordre de priorité dans les réformes pour remédier à ces problèmes. En 2009, les principaux partenaires émergents de l'Ouganda ont été la Chine, Hong Kong, l'Inde, Singapour et les Émirats arabes unis (EAU). Les EAU, la Chine et Hong Kong ont représenté 29 % du total des Investissements directs étrangers (IDE) en 2009, dont 54 % en fonds propres. L'essentiel de ces IDE s'est concentré sur trois secteurs : la finance, avec les assurances et les services aux entreprises; les industries de transformation; le commerce de gros et de détail, la restauration, l'hôtellerie et le tourisme. Les partenaires émergents d'Asie et du Moyen-Orient ont assuré 13 % des recettes d'exportations ougandaises et 57 % des importations.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412521>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	5.3	5.1	5.6	6.9
Inflation IPC	13.4	7.3	4.1	5.1
Balance budgétaire % PIB	0.1	-1.8	-2.5	-3.9
Balance courante % PIB	-3.7	-9	-10.3	-10.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1)/juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414877>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2010
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	26	24.8
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	0.3	0.3
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	7.4	8.2
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	4	4.3
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	13.1	12.4
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	18.1	21.8
dont hôtels et restaurants	4.4	4.4
Transports, entreposages et communications	5.5	6.8
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	10.4	9.5
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	4	3
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	11.2	8.9
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415846>

L'Ouganda a été confronté à plusieurs difficultés provoquées par des chocs extérieurs, des catastrophes naturelles et des rigidités structurelles. Les chocs extérieurs, essentiellement dus aux effets domino de la récession mondiale et à la réduction de l'aide au développement, ont affaibli la position extérieure du pays et contribué à la volatilité du taux de change ainsi qu'à la réduction des ressources extérieures. Les catastrophes naturelles : inondations et glissements de terrain, ont obligé à augmenter des dépenses publiques consacrées à l'aide humanitaire. Les rigidités structurelles et les faiblesses de la gestion du secteur public et de l'administration ont, pour leur part, réduit la portée des efforts d'expansion budgétaire et monétaire des autorités.

L'approche très prudente du risque adoptée par les institutions financières ougandaises face aux importantes injections de liquidités de la Banque centrale a affaibli le mécanisme de transmission entre la politique monétaire et l'économie réelle, conduisant à un ralentissement de la croissance des crédits accordés au secteur privé. La mauvaise absorption des fonds publics, résultant de la faiblesse traditionnelle de la planification des investissements publics et les difficultés de mise en œuvre des nouvelles règles et procédures de gestion des finances publiques, a empêché l'application du plan de relance programmé pour accroître les investissements dans les infrastructures publiques. Cette chaîne d'événements a conduit à une réduction de la demande globale.

L'inflation a fortement reculé, de 13.4 % en 2009 à 7.3 % en 2010, en conséquence de la baisse des prix des denrées alimentaires, des rigidités structurelles et de la sous-exécution du budget causée par les insuffisances constatées en matière de gestion des finances publiques. L'orientation de la politique monétaire reste la même : la lutte contre l'inflation avec pour objectif de la ramener à 5 %.

La piraterie dans l'océan Indien, les pannes dans les raffineries de pétrole de Mombasa et la nouvelle réglementation kenyane sur la charge à l'essieu des poids lourds ont entraîné une augmentation du prix des carburants. La pression inflationniste s'est desserrée grâce à la faiblesse des prix des denrées alimentaires, au bas niveau de l'inflation mondiale, aux rigidités structurelles et à la sous-exécution du budget d'investissements. Des conditions météorologiques favorables ayant contribué à la hausse de la production expliquent le faible niveau des prix alimentaires.

La croissance a été tirée par les télécommunications, les services financiers et le bâtiment et travaux publics (BTP), alors que les services et l'agriculture, qui représentent respectivement 54.4 % et 24.8 % du PIB, ont affiché une progression plus mesurée. L'expansion des télécommunications a été dopée par celle de la téléphonie mobile, alors que celle du secteur financier est due essentiellement à l'octroi d'une licence à une nouvelle banque commerciale et à l'expansion de la taille et du rayon d'action des institutions financières existantes. Le recul du secteur agricole est le résultat d'une faible productivité, d'une valeur ajoutée limitée et d'un manque de commercialisation. La croissance générale du tertiaire a été plus lente en 2009/10, à 5,8 %, contre 8,8 % en 2008/09. L'activité du commerce de gros et de détail s'est ralentie après des croissances à deux chiffres dans les années antérieures. De 9.7 % en 2008/09 la croissance du secteur est devenue négative à 0.3 % en 2009/10.

Le secteur primaire (agriculture et pêche) a continué de stagner au rythme de 2,1 % en 2009/10, contre 2,5 % en 2008/09. En 2008, sa part dans le PIB s'établissait à 24,8 %. La production de denrées alimentaires n'a crû que de façon marginale, avec 2,7 % en 2009/10, contre 2,6 % en 2008/09. L'accroissement de la productivité, la production de valeur ajoutée et la commercialisation de l'agriculture ont été identifiés comme des priorités par le PND. Le gouvernement a créé un mécanisme de financement pour le Crédit Agricole et a augmenté les fonds alloués à plusieurs initiatives dans ce secteur, dont les National Agricultural Advisory Services (NAADS), le programme national d'extension et d'approvisionnement en intrants.

L'industrie (produits manufacturés, BTP et exploitation minière), à 21 % du PIB, a crû de 8,9 % en 2009/10, d'après les estimations, contre 5,8 % en 2008/09, la croissance étant due essentiellement à une reprise du BTP et des industries extractives. Le secteur pétrolier est resté stable, à cause d'un litige fiscal d'un montant de 400 millions USD entre le gouvernement et deux grandes compagnies d'exploration : Heritage PLC et Tullow Oil PLC. L'octroi de nouvelles licences et le traitement des licences existantes ont donc été suspendus jusqu'à l'adoption de la législation sur le pétrole et le gaz. Les projections de production pour 2012 ont donc été revues à la baisse.

En dépit du ralentissement de la consommation intérieure, la croissance de la demande a principalement été le fait de la consommation privée, qui représente 86,6 % du PIB. Elle devrait continuer de progresser au cours des deux prochaines années, du fait d'une politique budgétaire plus expansionniste et des répercussions bénéfiques de la reprise mondiale sur la demande d'exportations.

La croissance des investissements est restée forte en 2010. La croissance de l'investissement privé a été tirée par le BTP, tandis que les investissements publics ont bénéficié de la priorité donnée par le gouvernement aux routes et aux transports. Cette tendance devrait se confirmer dans l'avenir. La contribution des exportations au PIB devrait diminuer en 2011, à cause de la sécheresse prolongée qui devrait affecter le niveau des

exportations traditionnelles. La tendance devrait s'inverser en 2012, grâce à la reprise de l'économie mondiale.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	19.6	21.1	9.7	10.4	13.8	2.2	2.5	3.5
Publique	5	4.7	8.7	19	27.2	0.4	1	1.6
Privée	14.6	16.4	10	8	9.6	1.8	1.5	1.8
Consommation finale	93.9	86.6	5.3	5.3	5.8	4.6	4.6	5.1
Publique	15.6	8.6	7.5	7.5	2.5	0.7	0.7	0.2
Privée	78.3	78	5	5	6.3	3.9	3.9	4.8
Secteur externe	-13.6	-7.7	-	-	-	-1.8	-1.5	-1.7
Exportations	10.6	23.7	3.7	3.1	5.6	1	0.8	1.4
Importations	-24.1	-31.3	7.7	6.1	8.2	-2.8	-2.3	-3.1
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	5.1	5.6	6.9

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416815>

Politiques macroéconomiques

Une croissance du PIB réel d'au moins 7 %, le maintien de l'inflation en deçà de 5 %, un taux de change compétitif et des réserves de changes suffisantes sont les objectifs de la politique macroéconomique de l'Ouganda. Ces objectifs sont partagés par le Fond monétaire international (FMI), comme le souligne l'Instrument de soutien à la politique économique (ISP) auquel le pays a souscrit depuis décembre 2006. Le septième audit de l'ISP et l'approbation d'un nouvel ISP qui l'a suivie en mai 2010 ont débouché sur la conclusion que l'Ouganda est parvenu à maintenir une stabilité macroéconomique. Les politiques prudentes menées par les autorités en la matière ont aidé le pays à traverser la crise financière mieux qu'on ne l'avait prévu initialement, à revenir à une inflation à un chiffre et à maintenir à leur niveau les réserves brutes de change.

Le nouveau programme basé sur l'ISP continuera de soutenir la modernisation des infrastructures tout en garantissant la stabilité macroéconomique. Entamé en décembre 2010, le premier audit depuis le nouvel ISP n'a toutefois pas été mené à son terme du fait du non-respect de trois objectifs quantitatifs : le plafond des crédits nets à l'État, le plafond d'augmentation des exigibilités de monnaie centrale de la Banque centrale et le stock des arriérés intérieurs budgétaires. Le gouvernement s'est engagé à effectuer les corrections nécessaires pour éviter une possible annulation de l'ISP, laquelle équivaldrait à l'envoi de signaux négatifs aux partenaires au développement et aux investisseurs.

Politique budgétaire

Conformément au PND, la politique budgétaire de l'Ouganda en 2010 a continué de mettre l'accent sur la modernisation des infrastructures, dont les routes et l'énergie, tout en s'efforçant de réduire sa dépendance envers l'aide des donateurs et à maintenir la stabilité macroéconomique. Toutefois, l'impact potentiel des incitations budgétaires a été réduit par la sous-exécution du budget d'investissements, du fait de contraintes généralisées d'absorption et de capacité en 2009/10. Par exemple, les carences persistantes pour l'exécution de projets, conjuguées aux rigidités des marchés financiers du pays ont, semble-t-il, limité la portée des plans de relance budgétaire et monétaire en 2009/10. Des réformes structurelles s'avèrent nécessaires pour améliorer le recouvrement de l'impôt, renforcer la gestion des finances publiques et développer les infrastructures financières, autant de mesures qui permettraient d'atténuer les difficultés rencontrées.

Les recettes et les dons devraient diminuer en 2011 et 2012. Les dépenses totales et les capacités de paiement devraient également décroître légèrement en 2011, puis reprendre en 2012, reflétant ainsi l'amélioration générale de l'investissement public. Au total, le solde général devrait progresser de 2.56 % du PIB en 2010/11 à 3.9 % en 2011/12.

Les recettes et les dons devraient diminuer en 2011 et 2012. Les dépenses totales et les capacités de paiement devraient également décroître légèrement en 2011, puis reprendre en 2012, reflétant ainsi l'amélioration générale de l'investissement public. Au total, le solde général devrait progresser de 2.56 % du PIB en 2010/11 à 3.9 % en 2011/12.

La capacité contributive de l'Ouganda demeure limitée à cause de la part importante de l'économie échappant à l'impôt, notamment dans les secteurs informels et dans l'agriculture de subsistance, ce qui a contrarié les efforts pour élargir l'assiette fiscale, également érodée par les exemptions *ad hoc* et les lacunes dans la législation. L'efficacité accrue de l'administration des impôts a néanmoins permis une augmentation notable des recettes.

La diminution des dons provoquée par l'absence de réformes dans la gestion des finances publiques a contribué à réduire la dépendance vis-à-vis des pays donateurs. Selon les estimations, leur part dans le PIB a légèrement reculé entre 2009 et 2010, une tendance qui devrait se poursuivre à l'avenir.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	18.6	18.5	16.3	15.4	14.9	13.9	13.4
Recettes fiscales	10.6	12.8	13.2	12.5	12.1	11.5	11.2
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	6.6	5.1	3	2.8	2.7	2.3	2.1
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	22.4	19.9	15.9	15.3	16.7	16.4	17.3
Dépenses courantes	13.1	12.2	10.7	10	9.6	9.6	9.5
Sans les intérêts	11.7	11.1	9.5	8.8	8.6	8.6	8.5
Salaires	5	4.7	4.5	3.9	3.8	3.8	3.9
Biens et services	3.3	4.6	4.3	4.3	4.2	4.2	4.1
Intérêts	1.4	1.1	1.3	1.2	1	1	0.9
Dépenses en capital	9.3	7.2	5.9	5.5	7.2	6.6	7.6
Solde primaire	-2.5	-0.3	1.6	1.3	-0.8	-1.5	-3
Solde global	-3.8	-1.4	0.4	0.1	-1.8	-2.5	-3.9

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p). Année Fiscale Juillet (n-1)/Juin (n)

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417784>

Politique monétaire

La Banque centrale ougandaise (Bank of Uganda - BoU) est responsable de la politique monétaire, le pays n'étant membre d'aucune union monétaire. L'objectif premier de la BoU est la maîtrise de l'inflation, en second lieu le maintien de la stabilité des marchés financiers et du marchés des devises.

En 2010, la conduite de la politique monétaire a visé à maintenir l'inflation autour de l'objectif de 5 % en vendant les devises provenant des flux d'aide, de manière à faire baisser les taux d'intérêts et à encourager la croissance du crédit dans le secteur privé. Mais, avec 7.3 % (estimation) le taux d'inflation a été supérieur à l'objectif. La BoU continue de vendre des bons du Trésor et des obligations pour mener à bien ses fonctions de stérilisation et appliquer ses accords de rachat, de manière à fluidifier la liquidité intra-enchères. Elle a également ajusté son taux de réescompte et son taux d'escompte pour faciliter les opérations de crédit.

La monnaie centrale a crû de près de 19 % en 2010, la BoU assouplissant graduellement sa politique monétaire dans le but de réduire les taux d'intérêt. La baisse des prix des denrées alimentaires, les rigidités structurelles et la sous-exécution du budget d'investissement ont provoqué une baisse notable de l'indice général des prix à la consommation. Les injections importantes de liquidités ont contribué à une forte baisse des taux d'intérêt sur les obligations d'État, les taux de rendement actuariel des titres à deux et trois ans passant respectivement de 12.3 % et 13.9 % en 2009 à 8.8 % et 11.2 % en 2010. Cependant, les taux des crédits n'ont pas baissé, les banques adoptant une attitude plus prudente vis-à-vis du risque. De ce fait la croissance du crédit s'est fortement ralentie, avant de ne reprendre que très légèrement à la fin 2010.

Le taux de change de l'Ouganda fluctue librement depuis le début des années 90. Tout en restant engagée dans cette voie, la BoU est intervenue ponctuellement sur le marché des changes pour en limiter la volatilité. Elle a également accru ses achats de devises en 2009, en réaction à la soudaine appréciation du shilling ougandais

(UGX). Elle a aussi modifié le schéma habituel de ses interventions monétaires à partir de novembre 2009, réduisant ses ventes quotidiennes de devises étrangères tout en maintenant à peu près inchangé son volume de titres nationaux. Cette politique a contribué à une dépréciation du shilling de près de 17 % entre janvier et octobre 2010.

À court et moyen terme, la politique monétaire devrait contribuer à contenir l'inflation, tandis que le taux de change flexible permettra de maintenir la compétitivité et un niveau adéquat de réserves de change pour amortir les chocs exogènes.

Position extérieure

Selon les estimations, la part des recettes d'exportation dans le PIB a diminué, passant de 16.7 % en 2009 à 15.6 % en 2010 par suite de la baisse des recettes des exportations de café, qui est la première culture de rapport, et d'autres produits. Les recettes des exportations de café sont passées de 283.3 millions USD en 2009 à 281.4 millions en 2010. Les plus-values générées par l'augmentation des cours ont été contrebalancées par les mauvaises conditions climatiques et des attaques de parasites dans les régions de production clé. Le prix à l'export a progressé de 15 % en 2008, puis a baissé de 7 % en 2009. Il devrait progresser de 14 % en 2010 et de 12 % en 2011.

La part des importations dans le PIB n'a que très peu progressé entre 2009 et 2010, en partie à cause de la dépréciation du shilling, de la faiblesse de la demande du secteur privé et de la baisse des cours du pétrole. D'après les projections, elle devrait progresser en 2011 et 2012. En conséquence, la balance du compte courant s'est détériorée en 2010, une tendance qui devrait se poursuivre en 2011 et 2012 à cause de l'éventualité d'une forte augmentation des importations autres que le pétrole tandis que le pays accroît ses investissements dans la production d'or noir.

Le protocole d'union douanière de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2010. Il a établi un cadre pour la liberté de circulation des biens, des personnes et des services au sein de la communauté. Cependant, la législation et le cadre institutionnel nécessaires pour assurer l'application de ce protocole ne sont pas en place. Les négociations visant à faire tomber les obstacles au commerce régional se poursuivent sous les auspices de l'accord tripartite entre la CAE, le Common Market for Eastern and Southern Africa et la Communauté pour le développement de l'Afrique australe. Elles devraient dynamiser le commerce interrégional dans l'Afrique de l'Est et du Sud.

Les entrées de capitaux, consistant essentiellement en IDE et prêts du secteur public, ont plus que financé le déficit actuel du compte courant, générant un excédent de la balance des paiements et portant, à la fin 2010, les réserves de change au niveau de cinq mois d'importations de biens et services. Les IDE ont progressé, passant de 787 millions USD en 2008 à 799 millions (4.8 % du PIB) en 2009, soit une augmentation de 1.5 %. Les estimations pour 2010 et les prévisions pour 2011 sont optimistes, compte tenu de la reprise mondiale. Les envois de fonds des travailleurs expatriés ont diminué de 63 millions USD, à 820 millions USD pour 2009/10, après une forte croissance en 2008/09, mais devraient se redresser et atteindre 980 millions USD en 2010/11.

Une saine politique macroéconomique et des pratiques prudentes d'emprunt à la suite de l'allègement de la dette (Pays pauvres fortement endettés en 1999/2000 et Initiative d'allègement de la dette multilatérale en 2005/06 et 2006/07) ont permis à l'Ouganda de conserver la soutenabilité de la dette, tous les indicateurs régressant à des niveaux très inférieurs aux seuils fixés par les réformes. L'encours total de la dette, en pourcentage du PIB, a chuté, passant du taux record de 63.6 % en 2003 à 14 % en 2009 et 13.3 % en juin 2010. Les nouveaux emprunts à l'étranger ont été limités au financement des infrastructures énergétiques, des routes et du développement agricole et ont été contractés à des conditions très favorables, essentiellement auprès de l'Association de développement international et de la Banque africaine de développement. La dette externe publique et la dette garantie par l'État se sont maintenues à un faible pourcentage du PIB (13.3 % en 2009/10) et sont contractées principalement auprès de partenaires multilatéraux. La dette intérieure, émise exclusivement pour la conduite de la politique monétaire, représente moins de 10 % du PIB. La bonne gestion macroéconomique et la gestion budgétaire prudente, conjuguées à des déficits modérés du secteur public, devraient permettre une poursuite du renforcement de l'encours de la dette à moyen terme. Les importants investissements prévus dans les infrastructures sur la durée du PND (2010/11-2014/15) devraient bénéficier d'un financement concessionnel et donc ne pas avoir d'effet négatif sur l'encours de la dette ougandaise.

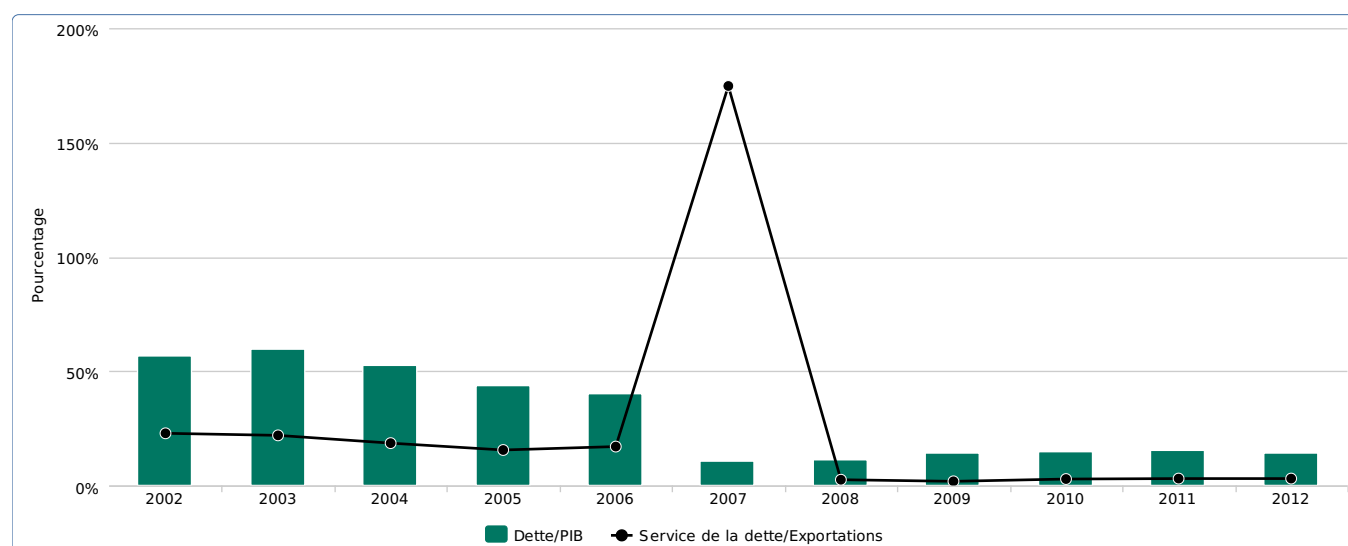
Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-8	-7.3	-5.6	-7.4	-9.1	-10.5	-10.8
Exportations de biens (f.o.b.)	7	11.1	15.9	16.7	15.6	14.9	14.3
Importations de biens (f.o.b.)	15.1	18.4	21.4	24.1	24.7	25.3	25.1
Services	-4.5	-2	-2.9	-2.6	-3.9	-3.6	-3.7
Revenu des facteurs	-2	-1.7	-1.6	-1.6	-1.9	-1.6	-1.1
Transferts courants	10.3	8.7	7.8	7.9	5.8	5.4	4.8
Solde des comptes courants	-4.2	-2.3	-2.2	-3.7	-9	-10.3	-10.8

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).
2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418753>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412521>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

L'Ouganda a chuté de six places dans le classement *Doing Business* 2010 par rapport à 2009, tombant à la 112^e position. Des améliorations notables sont cependant constatées dans quatre des dix catégories de l'enquête, dont l'emploi, l'enregistrement de la propriété, le paiement de l'impôt, l'exécution des contrats. Le coût de l'enregistrement de la propriété, par exemple, ne représente que 3,5 % de la valeur du bien, alors que la moyenne est de 10 % en Afrique subsaharienne. D'autre part, un contribuable ougandais doit travailler 161 heures par an pour payer ses impôts, contre une moyenne de 306 heures en Afrique subsaharienne et de 194 heures dans les pays de l'OCDE. Il n'y a pas non plus de restrictions sur l'emploi des travailleurs en Ouganda, et les entreprises du secteur public sont libres de choisir leurs fournisseurs. En revanche, l'accès limité au crédit, l'insuffisance des infrastructures énergétiques et de transports, les carences en capital humain et la faiblesse du cadre réglementaire demeurent les principaux obstacles au développement du secteur privé en Ouganda.

Huit banques commerciales privées ont été autorisées à opérer sur le territoire ougandais depuis la levée du moratoire sur l'octroi de nouvelles licences bancaires en 2005. Le nombre total des banques commerciales s'élève aujourd'hui à 22, qui comptaient 390 succursales à la fin juin 2010, contre 349 à la fin juin 2009, les dépôts ayant augmenté, durant la même période, de 35 % et les prêts de 25 %. Le ratio des prêts improductifs par rapport au total des crédits accordés a chuté, passant de 4 % à la fin juin 2009 à 3 % à la fin juin 2010. La situation du compte des opérations en capital du secteur financier dans son ensemble demeure satisfaisante, avec une légère augmentation des fonds propres de première catégorie. Cependant, le secteur financier reste peu développé, et les pouvoirs publics prennent des initiatives pour élargir son assise. Ainsi, les lois sur les institutions financières (*Financial and Deposit-taking Institutions Acts*) a été mise à jour afin d'améliorer le cadre réglementaire des institutions financières et accroître les exigences relatives au capital versé, conformément aux critères de convergence de l'Union monétaire de la CAE.

Des acteurs clés du secteur financier non bancaire, dont l'assurance et les retraites, sont sous-réglementés. Le projet de loi sur les pensions de retraite (*Retirement Benefits Authorities Bill*) et les réformes visant à libéraliser le secteur de l'assurance-retraite ont été approuvés par le gouvernement en décembre 2009. Le projet de loi a été soumis au parlement et le nouveau régulateur devrait être en place d'ici à la fin de l'année 2011. Ces mesures devraient améliorer la gouvernance des entreprises et la concurrence dans ce secteur et renforcer ainsi la mobilisation des ressources intérieures.

La BoU a institué un dispositif de refinancement des exportations (*Export Refinance Scheme*) dont le but est de stimuler les exportations non traditionnelles et les entrées de devises étrangères. Parmi les exportations non traditionnelles concernées par ce dispositif figurent les biens autres que le café, le coton, le thé et le tabac non transformés, dont le contenu ougandais représente au minimum 35 % du prix total à l'export, ou tout autre pourcentage que la banque pourra édicter selon les circonstances, ainsi que les services qualifiés de non traditionnels dans les recommandations de la banque.

La bourse ougandaise (Uganda Stock Exchange - USE) s'est fortement redressée en 2009/10 grâce au regain de confiance des investisseurs : le *All Share Index* (ASL) a progressé de 29.5 % en glissement annuel à la fin juin 2010. La capitalisation a augmenté de 29.7 % sur la même période, alors que le volume total a chuté de 33.6 %, essentiellement à cause de l'évolution des choix du public. L'USE souhaite développer le marché des valeurs mobilières et a instauré un partenariat avec le Programme des marchés financiers de la Banque mondiale et la Private Sector Foundation of Uganda. Ensemble, elles ont promu un programme de relance et de cotation des petites et moyennes entreprises (PME). Le projet consiste à repérer les entreprises éligibles et à proposer des formations et une assistance technique aux PME considérées comme ayant le potentiel d'être introduites en bourse.

Autres développements récents

En dépit des efforts de réforme persévérants visant à améliorer la gestion des finances publiques, les faiblesses persistantes constatées dans l'aptitude à mettre en œuvre les projets publics et le laxisme des mécanismes de contrôle des dépenses demeurent des obstacles importants, notamment dans la perspective d'une augmentation des investissements publics dans les infrastructures. Le renforcement de la gestion comptable, le contrôle de l'accumulation des arriérés intérieurs et l'accroissement de la capacité d'investissement apparaissent comme des priorités immédiates à examiner. Le financement insuffisant des agences d'engagement des dépenses a nui aux résultats des institutions publiques et donc à l'efficacité des services publics. Il conviendra d'y apporter à l'avenir des corrections.

Les coûts élevés des transports dus à la mauvaise qualité des infrastructures restent un obstacle majeur pour le

commerce et les affaires. Le FMI estime que ces coûts équivalent à une barrière douanière supplémentaire de 20 % et à une taxe sur les exportations supérieure de 25 %. Seule une petite fraction des routes sont bitumées, et le réseau ferré, après des décennies d'abandon, se trouve dans un état de délabrement avancé, avec seulement 26 % des voies utilisables. De ce fait, le système ferroviaire ne transporte que 3.5 % du fret. Pour se conformer à un récent accord continental, des décisions urgentes sont à prendre pour réhabiliter et normaliser le gabarit des voies, qui varie entre 1 m et 1.435 m. Bien que le potentiel soit supérieur à 5 000 mégawatts (MW), la capacité électrique actuelle du pays est inférieure à 600 MW, et 11 % de la population seulement est connectée au réseau électrique. Malgré des investissements récents dans la fibre optique enterrée, les connexions internet sont intermittentes et concentrées dans la capitale, Kampala.

L'amélioration des transports et des infrastructures énergétiques reste une priorité des autorités. En 2010, l'État a continué d'investir dans les infrastructures pour promouvoir l'industrialisation et réduire le coût de la gestion des affaires. En 2011, 88 MW supplémentaires seront produits par diverses stations hydroélectriques. Le projet Bujagali Hydro Power, d'une puissance de 250 MW, devrait commencer à générer 50 MW en octobre 2011, portant la capacité électrique installée de 595 MW en 2009 à 875 MW d'ici à 2012. Le gouvernement a également lancé des projets de bitumage de 309 km de routes et de reconstruction de près de 805 km.

Les récentes découvertes de gisements pétroliers devraient propulser l'Ouganda parmi les principaux producteurs d'or noir du continent. Si les réserves connues sont estimées à 2 milliards de barils, l'apport de ces ressources pour l'économie ougandaise reste incertain. Il dépendra en grande partie du calendrier et de l'ampleur de la production, eux-mêmes dépendants de la poursuite de l'exploration. Entretemps, il est essentiel que le gouvernement mette en place des institutions et des politiques publiques fortes, ainsi qu'un cadre réglementaire pour assurer la gestion des revenus du pétrole, qui devraient dépasser un tiers du total des revenus de l'État.

A la suite de conflits d'ordre fiscal avec les deux principales compagnies pétrolières (Heritage PLC et Tullow Oil PLC) le gouvernement a décidé de suspendre la délivrance de licences d'exploration à de nouvelles compagnies à l'adoption par le parlement de la législation sur le pétrole et le gaz. Cette législation permettra aussi de lancer les énormes investissements requis pour la construction d'une raffinerie et d'un oléoduc de 1 300 kilomètres de long vers la côte est-africaine. Les autorités ont également l'intention de charger la Petroleum Regulatory Authority de la régulation du secteur pétrolier et National Oil and Gas Company d'en être les fers de lance pour ses futurs développements.

Ces dernières années, l'environnement du pays a été soumis à une pression considérable, notamment dans les régions urbaines de Kampala, où les espaces industriels empiètent de plus en plus sur les zones marécageuses. L'indice de performance environnementale (IPE) souligne une détérioration marquée du score de l'Ouganda en la matière, qui a reculé de 61.6 en 2008 à 49.8 en 2010. L'Ouganda a également perdu deux places au classement, passant de la 117^e position sur 149 pays à la 119^e sur 163 pays sur la même période. Des lois, des réglementations et des normes détaillées relatifs à la gestion des ressources environnementales du pays existent, mais elles sont insuffisamment respectées, faute de rigueur dans leur mise en application.

Plusieurs initiatives visant à inverser cette tendance ont été lancées. Avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies, l'Ouganda s'est engagé dans une initiative de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement (*Poverty and Environment Initiative - PEI*). Son but est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à assurer davantage de bien-être aux déshérités et aux groupes vulnérables en intégrant la composante environnementale dans les processus de développement national. Le gouvernement renforce également l'agence de gestion de l'environnement (National Environmental Management Agency) dans le sens d'une approche plus vigoureuse de la préservation de l'environnement.

En mars 2010, le gouvernement a signé le *Comprehensive Africa Agriculture Development Programme*, dont les deux principes majeurs mettent l'accent sur un objectif de croissance annuelle moyen de 6 % et l'attribution de 10 % du budget national à l'agriculture. La part de cette dernière dans le budget est ainsi passée de 4 % en 2009/10 à 5 % en 2010/11 et des financements additionnels ont été mis en réserve à travers des partenariats public-privé, de manière à mettre en œuvre la totalité du Development Strategy and Investment Plan (2010-2015) et de la NAADS. Depuis juillet 2010, la NAADS a apporté un soutien direct à cent agriculteurs par paroisse sous forme d'intrants et de matériel agricole, l'objectif étant d'assurer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté, conformément au PND. Un amendement au *Land Bill* de 2007 a été voté en novembre 2009 pour régler les relations entre propriétaires et locataires.

Partenaires économiques émergents

En 2009, les principaux partenaires émergents (PE) de l'Ouganda ont été les EAU, la Chine, Hong Kong, Singapour et l'Inde. Les trois premiers ont représenté 29 % du total des IDE en 2009, 54 % des investissements étant en capitaux propres. Ces investissements concernent pour l'essentiel trois secteurs : la finance, les assurances et les services aux entreprises ; les produits manufacturés ; le commerce de gros et de détail, la restauration, l'hôtellerie et le tourisme.

La Chine est également engagée de manière très active dans le financement de projets d'infrastructures en Ouganda, notamment pour la construction de routes et d'ensembles de bureaux, et a récemment manifesté de l'intérêt pour l'industrie pétrolière. L'entreprise publique Chinese National Off-Shore Oil Company (CNOOC) a déjà créé une entreprise commune avec les compagnies britannique Tullow Oil PLC et française Total pour développer l'industrie pétrolière d'aval, avec au moins trois blocs pétroliers sur le bassin de l'Albertine Rift. Cette entreprise commune devrait investir un minimum de 10 milliards USD dans l'industrie pétrolière du pays. Le principal motif d'intérêt des partenaires émergents pour l'Ouganda semble tenir aux ressources naturelles et à l'accès aux marchés, notamment par le biais du marché commun de la CAE.

Principales destinations des exportations ougandaises parmi les pays émergents, les EAU, Singapour, Hong Kong et la Chine achètent principalement du poisson et des produits dérivés du poisson, du café, du coton et du cobalt, et ont concouru pour environ 5 % aux recettes à l'exportation en 2009, alors que 39 % des importations ougandaises, allant des équipements aux machines nécessaires à la production de dérivés du pétrole viennent d'Inde, des EAU, de Chine et d'Arabie saoudite.

Selon les statistiques de la BoU, l'aide publique au développement (APD) des pays non africains et non membres de l'OCDE provient exclusivement de Chine, avec 205 millions USD en prêts et dons déboursés depuis 2007. L'essentiel de cette aide va aux infrastructures.

Les pays émergents diffèrent des partenaires traditionnels de plusieurs façons, et en particulier par leur approche de la coopération. Alors que les partenaires traditionnels cherchent, par exemple, à relever les défis du développement dans leur globalité, y compris la gouvernance politique, les droits de l'homme et autres libertés, ainsi que la gestion économiques, les PE sont avant tout soucieux du retour sur investissement, de la conquête de nouveaux marchés et/ou de la découverte de nouvelles sources de matières premières. Bref, ils sont complémentaires et ne se substituent pas aux partenaires traditionnels.

Une autre différence, en particulier avec les partenaires multilatéraux, tient aux conditions liées à l'aide au développement. L'aide des partenaires multilatéraux suppose généralement la présence de fonds de contrepartie de la part de l'État ougandais. Les PE financent la plupart du temps l'intégralité de l'investissement, comme un projet clé en main. De plus, alors que les règles et procédures de passation des marchés publics normalisés sont souvent suivies dans le cas des investissements et APD des partenaires traditionnels, cela n'est pas une condition pour les PE. En particulier, toutes les fournitures et la main-d'œuvre sont généralement procurées par eux.

La durée de l'engagement entre les PE et l'État dépend habituellement soit de la rentabilité de l'investissement, soit de la durée de vie de la ressource naturelle concernée. Dans le premier cas, l'engagement du PE est à court ou moyen terme, dans le second, il est à long terme.

Constitutionnellement habilité à coordonner l'assistance au développement, le ministère des Finances conduit toutes les négociations de prêts et d'accords de subventions avec les partenaires traditionnels et émergents. L'Uganda Investment Authority (UIA), une agence semi-autonome créée par l'*Investment Code Act* de 1991, agit en partenariat avec le secteur privé et le gouvernement en qualité de fer de lance de la croissance économique et du développement. Le principal rôle de l'UIA est de faciliter et promouvoir les investissements du secteur privé en Ouganda en contribuant à instaurer et à encourager un environnement concurrentiel dans le monde des affaires.

Le PND est le principal cadre institutionnel régissant les engagements entre les PE et l'État. Il énonce les priorités du développement national et les mécanismes pour les mettre en application. L'aide publique et les investissements des PE respectent ces engagements nationaux. Les partenaires traditionnels utilisent aussi le PND comme assise de leur engagement avec les pouvoirs publics, et tant l'aide publique que les investissements des partenaires émergents et des partenaires traditionnels sont complémentaires. Cependant, les PE ont profité de l'absence d'un solide cadre réglementaire en Ouganda pour investir dans des secteurs d'activité, comme le commerce de détail et la restauration, normalement réservés aux nationaux, nuisant aux entreprises locales ainsi qu'au développement d'une classe moyenne.

Bien que le *World Investment Report* (2010) indique que l'Ouganda a été l'une des principales destinations pour les IDE de la CAE depuis 2007, on peut raisonnablement supposer que les PE qui investissent en Ouganda visent

aussi ce marché plus vaste. Cependant, les gouvernements de la région paraissent se disputer les investissements étrangers, comme le montre, par exemple, l'absence de coordination dans les exonérations fiscales concédées et autres incitations *ad hoc*, alors que la CAE pourrait se présenter en interlocuteur unique pour ces investissements.

L'Ouganda a investi dans des parcs industriels entièrement dotés des infrastructures requises dans le but de réduire le coût de la gestion des affaires. De plus, des exonérations fiscales et autres incitations ont été accordées aux PE pour renforcer l'attractivité du pays comme terre d'investissements. Ces mesures n'ayant pas été encore ratifiées, leur pérennité ne peut toutefois être garantie. L'Ouganda a également conclu 15 traités bilatéraux d'investissements, 11 traités relatifs à la double imposition et 9 accords d'investissements internationaux avec plusieurs pays en vue de soutenir et de renforcer l'investissement intérieur et d'attirer davantage d'investissements étrangers. La part de l'APD des PE dans le budget national a récemment augmenté, passant de 8.8 % environ en 2007 à 12.3 % en 2009. Cet endettement ayant été réalisé à des conditions avantageuses, il ne devrait pas avoir d'effet négatif sur l'encours de la dette de l'Ouganda.

La création d'emplois, l'augmentation des recettes tirées des exportations, la diversification de la capacité de production et les transferts de technologie apparaissent comme les principaux bénéfices tirés des relations avec les partenaires émergents. De plus, dans le cas de l'aide publique, les PE fournissent une source supplémentaire de financement pour le développement qui a joué un rôle clé pour surmonter les goulets d'étranglement des infrastructures.

Contexte politique

Huit candidats s'étaient mis sur les rangs en novembre 2010 pour participer à l'élection du président ougandais pour la période 2011-2015. Le Mouvement national de résistance (National Resistance Movement), au pouvoir, avait désigné le président sortant, Yoweri Museveni, pour briguer un quatrième mandat. L'opposition avait sélectionné plusieurs candidats, dont l'un représentait une coalition de partis.

Le processus ayant conduit aux élections présidentielles, parlementaires et locales du 18 février 2011, bien que pacifique, avait été critiqué par la commission électorale. Elle avait relevé un manque de préparation, des retards dans l'adoption des règlements électoraux et l'usage de fonds publics par le président sortant. La commission avait dû utiliser les registres d'électeurs au lieu des cartes d'identité, du fait du retard dans la fabrication des cartes biométriques. L'opposition y avait vu une manœuvre visant à fausser le scrutin et avait menacé de recourir à une injonction judiciaire contre le parti au pouvoir.

M. Museveni a été déclaré vainqueur avec 68 % des voix ; son parti a remporté 279 sièges au parlement, contre 56 pour l'opposition et 37 pour les candidats indépendants. Son concurrent direct, Kiiza Besigye n'a recueilli que 26 % des suffrages. L'opposition a contesté la validité du scrutin proclamée par les observateurs et appelé les Ougandais à descendre dans la rue pour protester contre l'élection de M. Museveni.

L'*Institution and Cultural Leader's Bill*, très controversé, a été voté en 2011. Cette loi vise, entre autres, à empêcher les personnalités du monde culturel et traditionnel à s'engager dans la politique et prévoit des sanctions et des pénalités pour les contrevenants. Des secteurs de la population, dont le royaume de Buganda, ont condamné le texte et se sont engagés à le contester devant les tribunaux.

Contexte social et développement des ressources humaines

L'Ouganda compte parmi les rares pays d'Afrique subsaharienne qui atteindront la première cible des OMD : réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté absolue est passée de 56 % en 1992/93 à 31 % en 2005/06, puis 23.3 % en 2009/10. Le rythme de cette progression s'est cependant ralenti du fait d'une répartition de plus en plus inégale des richesses du pays. Le coefficient Gini, qui mesure l'inégalité des revenus, a augmenté : de 0.3 en 1992 il est passé à 0.41 en 2005/06 et 0.42 en 2009/10.

En 2010, la population était estimée à 31.8 millions d'habitants, dont la moitié avait moins de 15 ans. Le ratio de dépendance démographique est de 117, l'un des plus élevés du monde. Si le rythme de croissance démographique se maintient à son niveau actuel de 3.2 % l'an, la population devrait atteindre 91.3 millions d'habitants d'ici à 2050. Une telle croissance a des implications importantes en termes d'équipements de services sociaux. Par exemple, la dernière étude sanitaire et démographique réalisée dans le pays montre que, bien que la proportion d'enfants de moins de 5 ans en insuffisance pondérale soit passée de 23 % à 16 % entre 1991 et 2006, 68.5 % de la population n'est pas suffisamment alimentée pour atteindre l'apport de calories recommandé en 2006.

L'introduction de l'enseignement primaire universel en 1997 a conduit à une augmentation de 204 % du taux de scolarisation brut, soit 8.2 millions d'enfants en 2009, contre 2.7 millions en 1996. Le ratio de scolarisation net, un indicateur clé des OMD qui mesure la proportion d'enfants d'âge scolaire allant effectivement à l'école, a augmenté, passant de 86 % en 2000 à 93 % en 2009, ce qui est proche des 100 % requis par les OMD. De plus, l'écart entre la scolarisation des filles et des garçons s'est résorbé, le taux de scolarisation des filles étant passé de 93 % en 2000 à 100 % en 2009. Cependant, le taux d'achèvement du cycle primaire, à 53 % en 2009, reste faible. Le ratio enseignant-élèves demeure très élevé, à 1 pour 57 en 2007, bien qu'il y ait eu une légère amélioration par rapport à 2000 (1 pour 59,4).

La mortalité infantile a baissé, passant de 81 décès pour mille naissances vivantes en 1995 à 76 en 2006. Ce chiffre reste nettement supérieur à l'objectif des OMD qui est de 31 pour mille. De même, le taux de mortalité des moins de 5 ans a diminué, mais pas suffisamment pour permettre au pays d'atteindre l'objectif fixé pour 2015. Le taux de mortalité maternelle est également élevé, bien qu'il soit passé de 505 pour 100 000 naissances vivantes en 2000 à 435 en 2006. Pour atteindre la cible des OMD, l'Ouganda devrait tomber à 131 décès pour mille naissances vivantes d'ici à 2015.

La prévalence du VIH/sida est passée de 18 % en 1992 à 6.4 % en 2008 mais le maintien de la vigilance s'impose pour combattre la pandémie. Les maladies transmissibles ont contribué à plus de 50 % de la perte des années de vie ajustées sur l'incapacité (indice AVAI). Les résultats particulièrement médiocres du secteur de la santé sont le reflet de l'accès limité aux installations existantes, dont la plupart sont dans un état calamiteux.

Des progrès certains ont été accomplis en matière d'assainissement, mais l'accès à l'eau potable demeure limité, notamment dans les régions rurales. On estime que 65 % seulement de la population rurale et 66 % de la population urbaine ont accès à une eau qui ne présente pas de dangers, alors que l'accès à l'assainissement est estimé respectivement à 68 et 73 %.

Au total, l'Ouganda est en voie d'atteindre au moins trois des huit OMD : la réduction de moitié de la pauvreté, la lutte contre le VIH/sida et la scolarisation universelle en cycle primaire. Des progrès importants ont été réalisés pour établir l'égalité de l'accès à l'éducation. Mais des actions urgentes sont nécessaires pour poursuivre la progression et atteindre les autres OMD, notamment ceux relatifs à la réduction de la mortalité infantile et de la mortalité maternelle.

L'Ouganda a ratifié plusieurs conventions et engagements internationaux, dont la Convention pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes et la Plateforme d'action de Pékin. Par ailleurs, plusieurs dispositions de la constitution du pays garantissent l'égalité entre hommes et femmes. Toutefois, les progrès réalisés vers l'élimination des discriminations liées au sexe n'ont été que minimes. Ainsi, la part des femmes salariées dans le secteur non-agricole a chuté, de 39 % en 2003 à 28 % en 2006. En revanche le nombre de femmes siégeant au Parlement a progressé, passant de 18 % en 2000 à 30 % en 2006.

Le changement climatique a des implications importantes pour l'économie ougandaise et le bien-être de la population, tous deux très liés à l'environnement naturel. Les températures moyennes actuelles devraient augmenter de 1.5 °C d'ici aux années 2020 et les cycles de pluie devraient également évoluer. Des décisions politiques importantes s'imposent donc pour atténuer l'impact socio-économique du changement climatique sur la sécurité alimentaire, la santé et le développement économique du pays. Les programmes nationaux d'action et d'adaptation de 2007 montrent que la sécheresse est la plus sensible au changement climatique en Ouganda, les autres étant les inondations et les glissements de terrain. Les événements climatiques extrêmes placent les populations dans des conditions de vie difficiles et accroissent les risques de

maladies hydriques comme la diarrhée et le choléra. Les épisodes de sécheresse prolongés provoquent, pour leur part, des maladies respiratoires, et l'élévation de la température entraîne une modification dans la répartition géographique de la malaria et d'autres vecteurs de maladies.

Notes

[1] Le Moyen-Orient comprend : Bahreïn, Israël, la Jordanie, l'Arabie saoudite et les EAU. Les pays asiatiques comprennent le Bangladesh, la Chine, Hong Kong, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Corée, la Malaisie, le Pakistan, Singapour, le Taipei chinois, la Thaïlande et le Vietnam.